



BULLETIN D'ADHÉSION

Avril 2023

**Adhérer à LA SCÈNE INDÉPENDANTE, c'est simple et rapide !
Vous pouvez bénéficier des avantages offerts par
LA SCÈNE INDÉPENDANTE dès votre adhésion.**

Maintenant, vous pouvez compléter votre bulletin directement en ligne !

/// BULLETIN D'ADHÉSION À LA SCÈNE INDÉPENDANTE ///

ADHÉRENT/E

Nom

Prénoms

Date de naissance

Lieu de naissance

N° de licence(s) ou de déclaration d'activité

ENTREPRISE

Nom de l'Entreprise

Forme juridique

N° Registre Commerce ou Siret

Code NAF

Date de création

Chiffre d'Affaires 2022

Convention collective appliquée dans l'entreprise

Activités artistiques :

Adresse du Siège social

Adresse de correspondance (si différente)

N° de téléphone 1

N° de téléphone 2

Email 1 (réception des informations adhérent/es)

Email 2 (autre destinataire éventuel/le des informations)

Site Web*

* Le site de votre entreprise sera visible sur le site de LA SCÈNE INDÉPENDANTE www.lasceneindependante.org dans la rubrique « Nos Adhérents » (sauf mention contraire de votre part)

/// PIÈCES À FOURNIR ///

- ▶ votre demande d'adhésion sur papier à en-tête de votre structure précisant vos activités, les spectacles créés et en projet,
- ▶ le présent bulletin d'adhésion rempli, daté et signé par le/la détenteur/trice de/des licence/s d'entrepreneurs **ou** de la déclaration d'activité
- ▶ une copie de l'arrêté de la licence d'entrepreneur de spectacles **ou** de la déclaration d'activité d'entrepreneur de spectacles en cours de validité,
- ▶ l'extrait K bis de votre registre de commerce daté de moins de 3 mois **ou** pour une association, copie de la publication au JO,
- ▶ l'extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois du/de la détenteur/trice de/des licence/s d'entrepreneurs **ou** déclarant/e de l'activité d'entrepreneur de spectacles,
- ▶ la photocopie de la carte d'identité ~~nationale~~ ou du passeport du/de la détenteur/trice de/des licence/s d'entrepreneurs **ou** déclarant/e de l'activité d'entrepreneur de spectacles,
- ▶ **droit d'entrée et cotisation de 250 €**
(montant de la cotisation pour la première année d'adhésion, à compter de la deuxième année d'adhésion, le montant de la cotisation sera indexé sur votre chiffre d'affaires).

- CA annuel inférieur à 100 K€ : 250 €
- CA annuel compris entre 100.001 € et 400 K€ : 500 €
- CA annuel compris entre 400.001 € et 800 K€ : 700 €
- CA annuel compris entre 800.001 € et 2 M€ : 1.200 €
- CA annuel compris entre 2 et 5 M€ : 2.000 €
- CA annuel supérieur à 5 M€ : 3.500 €

Les statuts recommandent d'être parrainé/e par un membre du syndicat, mais ceci ne revêt aucun caractère obligatoire.

Nom(s) du ou des éventuels parrains / marraines :

Le/La signataire du présent bulletin d'adhésion, détenteur/trice de/des licence/s d'entrepreneur/s ou le/la déclarant/e de l'activité d'entrepreneur de spectacles, reconnaît qu'il/elle a pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur, qu'il/elle s'engage à respecter.

Fait à

Le

Signature

LA SCÈNE INDÉPENDANTE, Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles, syndicat représentatif du spectacle vivant privé, **LA SCÈNE INDÉPENDANTE représente et défend près de 360 entrepreneurs de spectacles** : producteurs, entrepreneurs de tournées, compagnies, lieux de spectacles ; dans toutes les disciplines artistiques : théâtre, variétés, humour, danse, opéra, musique classique, musiques actuelles, chanson, rock, jazz, cirque, spectacles jeune public.

/// AVANTAGES ADHÉSION ///

Newsletters pro

Recevez l'**actualité sociale, juridique, fiscale** du secteur du spectacle vivant privé, qui vous est adressée sous forme de Lettres d'Information.

Dossiers et conseils juridiques au quotidien

LA SCÈNE INDÉPENDANTE informe et conseille ses membres sur toute question ayant trait à l'exercice de la profession.

Elle assure une veille juridique et comptable et réalise des **notes de synthèse** (dossier « Répertoire des **aides dans le spectacle** vivant », dossier « Crédit d'impôt spectacle vivant musical », dossier « Sécurité - Document unique »...).

LA SCÈNE INDÉPENDANTE assure pour ses adhérents une **assistance téléphonique** et tient à leur disposition des **contrats-types** et d'autres documents également téléchargeables sur l'**espace adhérents** du site internet <https://www.lasceneindependante.org/>

Groupes de travail et actions mutualisées

Comité d'Experts Théâtre / Avignon : envoi d'informations dédiées, Programme Avignon, Conférence de presse à Paris et à Avignon, ateliers au village du OFF..., « De retour d'Avignon »...

Comité d'Experts Musique et Comité d'Experts Humour et Comité d'Experts Cirque et Arts visuels : webinaires, documentation sur les aides financières, travaux communs et réflexions en faveur de la diversité culturelle, de la professionnalisation de l'humour...

Marketplace de LA SCÈNE INDÉPENDANTE

LA SCÈNE INDÉPENDANTE a négocié pour ses adhérents des **offres à des conditions plus avantageuses** auprès de différentes entreprises que nous avons rencontrées ou avec lesquelles nous avons collaboré (communication, marketing digital et traitement de la data, captation audiovisuelle, administration de vos productions et de vos tournées, prévention des risques dans vos entreprises...

Accords avec les auteurs

LA SCÈNE INDÉPENDANTE a mis en place, avec la SACD et la SACEM, des protocoles d'accords.